





Objet : Prise en charge de frais d'hébergement en EHPAD

Concerne : [REDACTED]  
[REDACTED]

Notification de décision :

Le bénéfice de l'aide sociale pour la prise en charge des frais de séjour est accordé à Monsieur [REDACTED]. L'intéressé reversera mensuellement ses ressources à l'établissement d'hébergement, selon justificatifs transmis. Par ailleurs elle conservera l'argent de poche mensuel correspondant à 10% de ses ressources, avec un minimum légal à 121 € au 01/01/2024. Enfin, le montant des avances consenties pourra faire l'objet d'une récupération sur succession.

### 3. ACTIVITES DU CCAS

3.1 Fête de Noël 2024 :

- Présentation du rétroplanning.
- Détermination du public invité au repas et pouvant prétendre au colis :  
Il est proposé de décaler l'âge pour être invité au repas de 73 à 74 ans et de réduire celui pour pouvoir prétendre à un colis de 83 à 82 ans.
- Présentation des devis pour le repas et les boissons :
  - Du Côté Traiteur
  - Traiteur SCHWOOB : pas de devis
  - L'O à la bouche : pas de devis
  - Chez Soi
- Choix des prestataires sollicités pour le colis de Noël :
  - Cafés Henri
  - Hopla
  - Propositions commerciales transmises au CCAS par voie postale ou électronique.
- Validation du choix de l'animation :  
Le Bergen Band assurera l'animation musicale du repas de Noël.
- Gestion du vestiaire :  
Comme les années précédentes, il sera proposé aux Scouts de gérer le vestiaire.
- Décorations de table fabriquées par le périscolaire.

REÇU EN PREFECTURE

le 08/10/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_AU-067-216703439-20240919-CRACCAS\_202

### 3.2 Plan canicule 2024 :

La veille sanitaire est active depuis le 1<sup>er</sup> juin 2024.

Envoi d'un courrier aux personnes figurant sur le registre afin de vérifier les informations figurant sur le fichier. Pas de déclenchement de l'alerte orange pas la Préfecture cet été.

### 3.3 Point sur le « Club des Séniors » :

Prochaines dates :

- Octobre : mardi 01/10/2024 à 14h00 et mardi 22/10/2024 à 14h00
- Novembre : mardi 05/11/2024 à 14h00 et mardi 19/11/2024 à 14h00
- Décembre : mardi 03/12/2024 (Saint-Nicolas) à 14h00 et mardi 17/12/2024 à 14h00

### 3.4 Point sur les anniversaires séniors :

- Présentation du calendrier du 4<sup>ème</sup> trimestre 2024.
- Délibérations sur les montants des arrangements floraux :

Montants proposés :

**80 + 90 ans: 40 €**

**100 ans: 50 €**

**Noces d'or ou de diamant: 50 €**

**Anniversaires Bethel: 25 €**

### 3.5 Retour sur les sujets abordés lors des réunions de service hebdomadaires.

## 4. COMMUNICATION

- Une Actu est prévue début octobre ;
- Un Mag devrais paraître mi-décembre.

## 5. LOGEMENT SOCIAL

### 5.1 Dossiers actuellement suivis :

	T2	T3	T4	T5	Total
<i>CA du 26/01/2023</i>	3	4	11	11	29
<i>CA du 23/03/2023</i>	10	7	9	8	34
<i>CA du 22/06/2023</i>	11	11	8	5	35
<i>CA du 21/09/2023</i>	11	7	8	4	30
<i>CA du 16/11/2023</i>	13	5	12	5	35
<i>CA du 08/02/2024</i>	5	2	9	4	20
<i>CA du 28/03/2024</i>	10	5	10	2	27
<i>CA du 13/06/2024</i>	10	5	6	2	23
<b>CA du 19/09/2024</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>2</b>	<b>23</b>

5.2 Livraison de 39 logements sociaux Neolia (rue de la Paix et rue du Moulin) dont 34 logements séniors :

34 Logements séniors :

- 1 T1 en PLAI
- 5 T1 en PLUS
- 2 T1 en PLS
- 2 T2 en PLAI
- 19 T2 en PLUS
- 4 T2 en PLS
- 1 T3 en PLUS

5 logements sociaux classiques :

- 4 T2 en PLS
- 1 T3 en PLS

3 dossiers ont été soumis au bailleur social.

2 sont passés en commission et se sont vus attribuer un logement.

5.3 Prochaines livraisons de logements sociaux :

- Vilogia : 17 logements situés route de Saverne et rue HOFACKER (dont 7 séniors) livrés en février 2025 ;

- Neolia : 11 logements situés 83 route de Saverne, courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2026.

Ces éléments ne tiennent compte que des programmes ou un permis de construire a été accordé.

Les dates sont données à titre indicatif.

## 6 **DIVERS**

Dates pour les conseils d'administration de l'année 2024 :

- Jeudi 14 novembre 2024 à 19h00.

Pour rappel, sauf urgence, les demandes de secours financiers sont étudiées lors de réunions de la commission permanente.